

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Ingénieur-e en réalisation Domaines : mécanique, chaudronnerie, verrerie, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 1 (CLAUDE BERNARD), session 2023**

**Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1,**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Ingénieur-e en réalisation Domaines : mécanique, chaudronnerie, verrerie, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 1 (CLAUDE BERNARD), au titre de l'année 2023 :

Monsieur VITON Christophe, professeur des universités de classe exceptionnelle, président, Université Lyon 1, Villeurbanne.

Madame MAHE Mélanie, attaché principal d'éducation, vice-présidente, Ens Lyon, Lyon.

Monsieur DUCAT Christophe, ingénieur d'études hors classe, expert, Institut national des sciences appliquées Lyon, Villeurbanne.

Monsieur CONTET-LAMBRY Fabien, attaché d'administration de l'état classe normale, Université Lyon 1, Villeurbanne.

Madame RONEL Sylvie, professeure des universités de 1<sup>ère</sup> classe, Université Lyon 1, Villeurbanne.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

GAEL ASTIER Fait à \_\_\_\_\_, le  
le 11/09/2023 18:52:35 +02:00